

4.25 p.m.

La Chambre reprend sa séance.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, se rend dans la salle du Sénat, alors qu'il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté la sanction royale aux bills suivants:—

Bill modifiant la Loi des douanes.

Bill modifiant le tarif des douanes.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Les Communes du Canada ont voté les subsides requis pour permettre au gouvernement de défrayer le coût de l'assistance aux chômeurs.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant:

“Loi allouant des secours pour remédier au chômage”.

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session du dix-septième Parlement du Canada par le discours suivant:—

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je vous remercie de la prompte attention que vous avez accordée aux mesures qui vous ont été présentées et que l'on a jugé nécessaires pour remédier au chômage au Canada. J'ai le vif espoir et la ferme conviction qu'elles produiront les résultats qui ont motivé leur adoption.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

En vous libérant des travaux pour lesquels vous avez été convoqués, je prie la divine Providence d'accorder sa protection au peuple canadien.